

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3489>

Finansol lance le Guide pratique de l'épargne salariale solidaire à destination des dirigeants d'entreprise

- Livres et publications -

Date de mise en ligne : jeudi 23 février 2012

Description :

Au début du printemps, plus de 12 millions de salariés vont être informés sur leur participation et leur épargne salariale. A cette occasion, Finansol lance son Guide pratique de l'épargne salariale solidaire.

Rencontres Sociales

Au début du printemps, plus 12 millions de salariés vont être informés sur leur participation et leur épargne salariale. A cette occasion, Finansol lance son Guide pratique de l'épargne salariale solidaire.

Objectif : aiguiller les chefs d'entreprises et les directions de ressources humaines dans la promotion des fonds solidaires auprès des salariés. Une sensibilisation qui permet de rassembler les collaborateurs autour de valeurs fortes. En effet, tout en dégagant une performance financière, les fonds solidaires permettent de créer des emplois pour des chômeurs de longue durée, de construire des logements sociaux pour des personnes ou familles en difficulté, de favoriser des activités de solidarité internationale et respectueuse de l'environnement.

L'épargne salariale solidaire, un secteur en pleine croissance

Rendue obligatoire par la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 (mise en application le 1er janvier 2010), l'ensemble des entreprises qui permettent à leurs salariés de souscrire un PEE ou un PERCO, est tenu de proposer au moins un fonds solidaire. Ce dispositif, qui concerne potentiellement 12 millions de salariés, a permis de développer largement l'épargne salariale solidaire. Elle représente aujourd'hui 1,8 milliards d'euros, soit +80% entre le 31/12/2009 et le 30/06 2011.

Rassembler les salariés autour de valeurs de solidarité

Etre associé aux performances de l'entreprise afin d'envisager un complément de revenus pour la retraite, dans le but de constituer un capital pour des dépenses importantes ou pour financer des projets de vie (mariage, naissance...), voilà autant d'arguments qui valorisent le dispositif de l'épargne salariale.

En favorisant la création d'emplois, de logements sociaux ou encore d'activités favorables au développement durable, les entreprises vont plus loin dans leur engagement citoyen et fédèrent ainsi les employés autour de valeurs de solidarité.

L'épargne salariale solidaire répond ainsi à un objectif double : inscrire l'entreprise dans une démarche citoyenne et responsable + offrir à ses salariés un dispositif d'épargne efficace.

Assurés d'une gestion solidaire et transparente grâce au label Finansol, les fonds d'épargne salariale solidaire proposent autant de sécurité et de performance financière que les "FCPE classiques". En 2010, les FCPE labélisés Finansol ont offert une performance financières allant de 2.6% à 9,75%*. Par ailleurs, cette forme d'épargne permet de bénéficier d'exonérations d'impôts à l'instar de l'épargne salariale classique.

(*Les chiffres de 2011 seront disponibles en mai 2012 lors de la publication du Baromètre de la finance solidaire).

Pour aller plus loin dans l'épargne salariale solidaire : le programme BipBop de Schneider Electric

Avec la forte volonté d'impliquer les acteurs locaux, Schneider Electric propose, dans le cadre d'un programme responsable, d'apporter de l'électricité à ceux qui en ont le plus besoin partout dans le monde.

Finansol lance le Guide pratique de l'épargne salariale solidaire à destination des dirigeants d'entrepris

L'entreprise a mis en place un fonds commun de placement d'entreprise solidaire dédié et a décidé d'abonder les sommes apportées par les salariés qui investissent dans ce fonds.

En 2010, ce fonds comptait 2 millions d'euros qui ont, entre autres, permis de soutenir la construction d'habitats durables pour les populations défavorisées comme Chênelet en France, ou de développer l'apport d'électricité comme Kayer au Sénégal.

Retrouvez l'interview de JP. Tricoire, Président du Directoire de Schneider Electric, sur le Baromètre de la finance solidaire 2011 : <http://finansol.org/UPLOAD/mediaRub...>

Le Guide pratique Finansol est disponible sur www.finansol.org

Destiné à tous les salariés pouvant souscrire à un PEE (Plan d'Epargne Entreprise) ou un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collective) au sein de leur entreprise, ce guide pratique donne toutes les clés pour comprendre les tenants et aboutissant de cette épargne plus humaine qui finance l'économie réelle.

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (A ce jour il existe 128 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé.